

Mutation des instituteurs et professeurs des écoles par voie d'exeat-ineat

Rentrée 2015

Le mouvement complémentaire concerne prioritairement les personnels ayant préalablement participé au mouvement interdépartemental informatisé et qui n'ont pas eu satisfaction, et ceux dont la mutation de leur conjoint a été connue après le 1er février 2015.

Les enseignants souhaitant demander une mutation pour un autre département adresseront
à la DSDEN – division du personnel 1^{er} degré

- une demande manuscrite d'exeat adressée à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Saône ;
- une demande manuscrite d'ineat adressée à monsieur (ou madame) l'inspecteur (trice) d'académie, directeur (trice) académique du (ou des) départements souhaités (autant de demandes d'ineat que de départements demandés).

Les candidats joindront à ces courriers :

- les justificatifs correspondant au motif de la demande d'exeat (rapprochement de conjoint, raison médicale...)
- leurs coordonnées postales, électroniques et téléphoniques permettant de les joindre rapidement.

**En aucun cas les demandes d'exeat ne doivent être adressées
directement à la DSDEN du département souhaité.**



Pièces à fournir dans le cas d'un rapprochement de conjoint :

- Attestation d'activité professionnelle du conjoint, datée de moins de 3 mois (ou inscription au Pôle Emploi) dans le département demandé, faisant apparaître la durée de séparation.
- Pour les enseignants mariés avec ou sans enfant(s) : copie intégrale du livret de famille
- Pour les enseignants pacsés : copie du PACS .
- Pour les enseignants concubins avec enfant(s) : certificat de concubinage daté de moins de 3 mois ou attestation sur l'honneur.

Pièces à fournir au titre de la résidence de l'enfant de moins de 18 ans (garde alternée ou exercice du droit de visite) :

- jugement de divorce où figurent les modalités de garde de l'enfant à charge avec l'adresse où ce dernier réside
- copie du livret de famille ou extrait de naissance